

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Finance : les investisseurs particuliers en passe d'acheter pour la première fois des obligations des gouvernements locaux auprès des agences bancaires

Banques : le régulateur relève le seuil de tolérance du ratio des prêts improductifs/créances douteuses pour les petites et micro-entreprises

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Relations US-Chine : reprise des négociations à Pékin les 28 et 29 mars

E-commerce transfrontalier : rapport de la Hinrich Foundation et du Center for China and Globalisation sur les opportunités pour la Chine en matière de commerce numérique

Défense commerciale : le MofCom impose des droits d'anti-dumping sur certains produits en acier inoxydable de l'UE, du Japon, de la Corée du Sud, et de l'Indonésie

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Investissements : réaction de la Chambre de commerce de l'Union européenne à l'adoption de la nouvelle Loi sur l'investissement étranger

Propriété intellectuelle : modification des « Règlements sur l'administration de l'import-export de technologie »

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Automobile : feu vert des régulateurs pour la poursuite du développement de la mobilité au méthanol

Propriété intellectuelle : plus de 50% des demandes internationales de brevets viennent d'Asie, la Chine étant le 2ème pays demandeur de brevets en 2018

Contrefaçons : la Chine démantèle un groupe ayant vendu des contrefaçons pour une valeur de 100 M RMB (13 M EUR)

TIC : l'Allemagne a lancé les enchères de son réseau 5G, sans bloquer Huawei

Sport : la Chine officialise sa candidature pour la Coupe d'Asie 2023

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Risques naturels et technologiques : explosion dans une usine chimique du Jiangsu le 21 mars

Environnement : atelier sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Pékin, 18 et 19 mars)

Développement durable : le Ministère de l'écologie et de l'environnement chinois communique sur la qualité de l'air

Energie : la ville de Chongqing reçoit 596 M EUR en faveur de la filière hydrogène

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Economie : le milliardaire Lee Shau-Kei, tycoon emblématique de Hong Kong, annonce sa retraite à la tête du conglomérat Henderson Land

Secteur bancaire : Bank of China Hong Kong a annoncé le 20 mars 2019 offrir la possibilité aux citoyens hongkongais d'ouvrir un compte en banque en Chine continentale

BANQUE ET FINANCE

Finance : les investisseurs particuliers en passe d'acheter pour la première fois des obligations des gouvernements locaux auprès des agences bancaires (opérations de gré à gré)

Le ministère des Finances a annoncé que « 6 administrations locales » (dont Ningbo, Zhjiang, Sichuan, Shaanxi, Shandong et Beijing) participeront aux premiers tours d'essai pour la vente via des opérations de gré à gré d'obligations de gouvernements locaux entre le 25 mars et le 3 avril 2019.

Selon le ministère des Finances cette nouvelle mesure a pour objectif "d'augmenter la liquidité sur le marché secondaire, de répondre aux besoins d'investissement des résidents (notamment en termes de placements à faible risque) et de permettre au marché de mieux déterminer les prix des obligations".

Pour mémoire, la Banque centrale (PBoC) a ouvert ce marché aux investisseurs particuliers le 15 novembre. Jusqu'à présent, les obligations des gouvernements locaux échangées sur le marché interbancaire n'étaient disponibles que pour les institutions financières membres de ce marché interbancaire. Les investisseurs particuliers ne pouvaient acheter les obligations de gouvernements locaux que sur les bourses de Shanghai et de Shenzhen, la très grande majorité de ces obligations étant néanmoins émise sur le marché interbancaire. Afin de participer à ces opérations, les investisseurs particuliers devront gagner au moins 500 000 RMB par an, détenir plus de 3 M RMB d'actifs financiers et investir dans des valeurs mobilières depuis au moins deux ans. Si ces conditions ne sont pas remplies, seules les obligations AAA seront disponibles à l'achat.

Pour rappel, le quota des émissions d'obligations spéciales des gouvernements a été porté à 2 150 Mds contre 1350 en 2018 en vue de « financer les projets d'infrastructure-clés » et de prévenir et réduire les risques liés à l'endettement hors-bilan des collectivités locales.

Banques : le régulateur relève le seuil de tolérance du ratio des prêts improductifs/créances douteuses pour les petites et micro-entreprises

Le régulateur des banques et des assurances (*China Banking and Insurance Regulatory Commission, CBIRC*) a publié le 13 mars des nouvelles mesures intitulées « *Notice on Further Raising the Quality and Effectiveness of Small and Micro-enterprise Financial Services in 2019* » annonçant une augmentation de 3 points de pourcentage du coefficient des prêts improductifs toléré pour les petites et micro-entreprises. Cette mesure s'appliquera pour les entreprises dont les lignes de crédits sont inférieures à 10 M RMB.

Pour mémoire, depuis plusieurs mois l'accent est mis sur l'accès au financement pour les PME (qui peut également s'apparenter à une orientation du crédit vers le secteur privé). Ce soutien ciblé devrait en théorie se traduire par une baisse des coûts de financement, un allongement de la maturité des prêts et une hausse des prêts accordés par les grandes banques commerciales d'Etat. Néanmoins, dans un contexte d'assainissement du secteur financier, et faute de capacités à appréhender les risques liés au PME, les banques craignent d'augmenter leur ratio de créances douteuses en augmentant leurs lignes de crédits (les petites et micro entreprises ayant un ratio de créances douteuses plus élevé). Ainsi, à ce stade, les baisses successives de réserves obligatoires et le recul concomitant des taux interbancaires n'ont guère eu d'incidence sur les spreads des petites et moyennes entreprises, alors que les grandes entreprises en ont bénéficié, dans le sillage du recul des rendements des titres d'Etat et des policy-banks. *Retour au sommaire* ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : reprise des négociations à Pékin les 28 et 29 mars

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a confirmé, le 21 mars, l'information selon laquelle la délégation de négociateurs américains, conduite par l'USTR Robert Lightizer et le secrétaire au Trésor Mnuchin, se rendrait à Pékin les 28 et 29 mars pour un 8^{ème} cycle de négociations avec la délégation chinoise menée par le vice-Premier ministre Liu He. Cette visite devrait être suivie d'un autre cycle de négociations, la semaine suivante à Washington. Pour rappel, le Président américain Donald Trump avait annoncé le 24 février via Twitter l'extension de la période de négociations (voir brèves du 25 février). Depuis cette date, aucune nouvelle rencontre n'avait eu lieu entre les négociateurs chinois et américains, bien que le vice-premier ministre Liu He et le représentant américain au Commerce Robert Lightizer se soient entretenus par téléphone à plusieurs reprises. Selon le *South China Morning Post*, la principale pierre d'achoppement entre la Chine et les États-Unis concerne la nature d'un éventuel mécanisme de mise en œuvre (« *enforcement mechanism* »), dont le vice-ministre du Commerce Wang Shouwen a précisé début mars qu'il devrait être « à double-sens, juste et équitable ». Le président américain a lui affirmé, le 20 mars, que les tarifs appliqués aux importations chinoises pourraient rester en place « pour une durée significative ».

E-commerce transfrontalier : rapport de la Hinrich Foundation et du Center for China and Globalisation sur les opportunités pour la Chine en matière de commerce numérique

La Hinrich Foundation a publié le 21 mars, conjointement avec le *Center for China and Globalisation (CCG)*, et le cabinet Alpha Beta, un rapport intitulé *How China can capture the digital trade opportunity at home and abroad*. Ce rapport se fonde sur une définition large de ce qu'est le « commerce numérique » puisqu'il prend en compte la production, la distribution, le marketing, la vente ou la livraison de biens et de services – soutenus par des flux de données transfrontaliers. Selon les auteurs du rapport, le commerce numérique (défini au sens large) a permis des gains de productivité, sur le marché chinois, de 466 Mds USD en 2017. Dans un scénario où aucune barrière au commerce numérique et au flux transfrontalier de données ne serait imposée au niveau international, les auteurs estiment que les gains de productivité en Chine pourraient atteindre annuellement 5 500 Mds USD d'ici 2030, et ce dans tous les principaux secteurs (biens de consommation, services financiers, industrie, infrastructures, agriculture et agroalimentaire, santé, etc.) Le rapport met également en exergue l'impact positif qu'une levée des restrictions aux flux transfrontaliers de données pour les exportations chinoises de « *digitally-enabled products* » (produits vendus électroniquement via internet) et « *digitally-enabled services* » (services fournis à l'aide de technologies numériques). Aux yeux des auteurs, les exportations chinoises de biens et services numériques ont représenté 236 Mds USD en 2017 et pourraient atteindre 724 Mds USD annuels en 2030. Du fait de ces gains économiques potentiels pour la Chine, le rapport émet une série de recommandations à destination des autorités chinoises, afin que ces dernières favorisent la libre-circulation des flux de données. Il promeut notamment : (i) une révision des politiques de localisation forcée des données ; (ii) un assouplissement des restrictions en matière de contenu en ligne ; (iii) une facilitation douanière des flux de e-commerce transfrontaliers. Enfin, les auteurs du rapport estiment qu'il existe une « forte opportunité » pour que la Chine rejoigne le CPTPP, ce afin de se placer au niveau des standards internationaux régissant le commerce numérique. Pour rappel, le *Center for China and Globalisation* avait publié, début janvier, un rapport prônant l'adhésion de la Chine au CPTPP (voir brèves de la semaine du 7 janvier).



[Consulter le rapport de la Hinrich Foundation](#)

Défense commerciale : le MofCom impose des droits d'anti-dumping sur certains produits en acier inoxydable de l'UE, du Japon, de la Corée du Sud, et de l'Indonésie

A partir du 23 mars 2019, le Mofcom imposera de nouveaux droits anti-dumping sur certains produits en acier inoxydable provenant de l'Union européenne, du Japon, de la Corée du Sud, et de l'Indonésie. Le taux des droits anti-dumping s'échelonne entre 20,2% à 103,1%, et atteindra en particulier 43% pour les importations en provenance de l'UE. Cette décision est le résultat d'une enquête lancée en juillet 2018, suite à des plaintes déposées par l'industrie chinoise ([voir brèves du 23 juillet](#)).

Retour au sommaire ([ici](#))



CLIMAT DES AFFAIRES

Investissements : réaction de la Chambre de commerce de l'Union européenne à l'adoption de la nouvelle Loi sur l'investissement étranger

La Chambre de commerce de l'Union européenne a émis une position le 15 mars sur l'adoption par l'Assemblée nationale populaire (ANP) d'une version définitive de la Loi sur l'investissement étranger ([voir brèves du 24 et 31 décembre 2018](#)). Par rapport à sa version initiale, le texte comprend quelques changements, s'agissant notamment de l'imposition de mesures punitives en cas de divulgation par les personnels administratifs chinois des secrets commerciaux d'investisseurs étrangers. La Chambre de commerce a dit apprécier le fait qu'une partie de ses commentaires avait été prise en compte par les autorités chinoises. Elle regrette néanmoins le maintien dans le texte de la disposition qui prévoit la possibilité pour la Chine de prendre des mesures de rétorsion contre ses partenaires commerciaux en cas de restriction aux investissements chinois. Le Président de la Chambre, Mats Harborn, a assuré que la communauté d'affaires européenne serait « très attentive » à la mise en œuvre de la loi, « afin de s'assurer qu'elle soit respectée à tous les niveaux gouvernement et aux quatre coins de la Chine ». Dans la conférence de presse hebdomadaire du MofCom le 21 mars, le porte-parole a indiqué les autorités chinoises concernées s'affairaient à la formulation active des réglementations de mise en œuvre.

[La Loi sur l'investissement étranger \(traduction en anglais non-officielle\)](#)

[La position de la Chambre européenne issue le 15 mars](#)

Propriété intellectuelle : modification des « Règlements sur l'administration de l'import-export de technologie »

Le 18 mars, la décision n°709 du Conseil des Affaires d'État portant modification de certaines réglementations, dont les « Règlements sur l'administration de l'import-export de technologie » (TIER), a pris effet. Du fait de cette décision, certaines dispositions conférant des privilèges aux importateurs de technologie sont supprimées, en particulier celles restreignant la libre-négociation des termes pour les contrats d'importation de technologies. Ces réglementations [avaient](#) été ciblées par les États-Unis et l'Union européenne dans le cadre de leurs plaintes respectives à l'OMC concernant les pratiques chinoises en matière de transferts de technologie ([voir brèves de la semaine du 28 mai 2018](#)).

[Consulter la plainte américaine auprès de l'OMC](#)

[Consulter la plainte européenne](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Automobile : feu vert des régulateurs pour la poursuite du développement de la mobilité au méthanol

Depuis 2012, le MIIT a coopéré les 10 villes de Jinzhong, Changzhi, Shanghai, Xi'an, Baoji, Yulin, Hanzhong, Guiyang, Lanzhou et Pingliang pour organiser des projets pilotes sur les véhicules utilisant le méthanol. Achevés en 2018, ces pilotes ont fait l'objet d'un examen positif du MIIT, de la NDRC et du MOST. 1 024 véhicules utilisant le méthanol ont été mis en service dans le cadre de ces projets, pour un kilométrage total supérieur à 184 millions de km et une consommation cumulée de méthanol supérieure à 24 000 tonnes.

Le 19 mars 2019, les différents ministères concernés (MIIT, NDRC, MOST, Ministère de la sécurité publique, Ministère des ressources nationales, Ministère du Transport, Commission nationale pour la Santé et SAMR) ont ainsi publié un document visant à accélérer la construction de véhicules utilisant le méthanol comme carburant. Parmi les autres priorités édictées par ce document : (1) le développement des infrastructures de production et de remplissage de méthanol comme carburant ; l'accent est mis sur l'utilisation des véhicules utilisant le méthanol M100 dans les province dotées de ressources suffisantes et disposant déjà d'une expérience dans le domaine (Shanxi, Shaanxi, Guizhou et Gansu) ; 2) accélération du travail de standardisation du secteur.

Pour rappel, le méthanol se présente comme une solution économique et écologique susceptible de remplacer le super sans plomb.

<http://www.miit.gov.cn/n1146295/n1652858/n1652930/n3757016/c6684042/content.html>

Propriété intellectuelle : plus de 50% des demandes internationales de brevets viennent d'Asie, la Chine étant le 2ème pays demandeur de brevets en 2018

En 2018, 50,5% des demandes déposées auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI) venaient d'Asie. Les principaux pays demandeurs de la région étaient la Chine, l'Inde et la Corée du Sud. L'Europe représentait 24,5% des dépôts, suivie de l'Amérique du Nord avec 23,1% des demandes auprès de l'OMPI. Au niveau national, les Etats-Unis sont à l'origine de 22% des dépôts de brevets, suivis de la Chine (21%) et du Japon (20%). Parmi les domaines technologiques, le secteur de la communication numérique (8,6% du total) a supplanté l'informatique (8,1%) en tête du classement des demandes publiées. Viennent ensuite les secteurs des machines électriques, de la technologie médicale et du transport. Le géant des télécommunications chinois Huawei, avec 5 405 dépôts internationaux, est l'entreprise ayant déposé le plus de demandes en 2018. Elle était suivie de l'entreprise japonaise Mitsubishi Electric (2 812) et des sociétés américaines Intel (2 499) et Qualcomm (2 404).

Contrefaçons : la Chine démantèle un groupe ayant vendu des contrefaçons pour une valeur de 100 M RMB (13 M EUR)

La police chinoise a arrêté 32 personnes appartenant à un groupe ayant fabriqué et vendu des contrefaçons de produits de luxe pour une valeur de 100 M RMB (13 M EUR). La marque française Louis Vuitton faisait partie des marques copiées. La police de Shanghai a également fermé deux lignes d'assemblage utilisées pour la contrefaçon et a confisqué 4000 sacs, vêtements et accessoires.

La contrefaçon est un enjeu majeur en Chine. Selon un rapport publié par l'OCDE (Organisation de coopération et développement économiques) et l'EUIPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle), la Chine est le premier pays exportateur de contrefaçons (47% des saisies), devant Hong Kong (16,4%) et l'Inde (3,4%). Sur le marché intérieur, les ventes de contrefaçons ont notamment été facilitées par le développement du e-commerce. Afin de contrer ce phénomène, la Chine a adopté en 2018 une loi sur l'e-commerce responsabilisant les plateformes telles qu'Alibaba et JD.com. Entrée en vigueur le 1er janvier 2019, cette dernière responsabilise les plateformes d'e-commerce. Auparavant, seuls les vendeurs individuels pouvaient être poursuivis en justice pour la vente de ce type de produits.

TIC : l'Allemagne a lancé les enchères de son réseau 5G, sans bloquer Huawei

Mardi 19 mars, l'Allemagne a lancé les enchères de son réseau 5G sans pour autant interdire la participation de Huawei. Les gagnants devront fournir une connexion 5G sur les autoroutes, les principales lignes ferroviaire et pour 98% des ménages d'ici 2022. Huawei ne participera pas directement aux ventes aux enchères mais pourrait fournir des *routers* et autres équipements destinés au nouveau réseau télécom. Reste à voir si les opérateurs allemands auront recours à ses produits pour le déploiement de la 5G. Pour mémoire, en raison de suspicions sur la présence de « *backdoors* » dans les équipements de l'entreprise chinoise, Deutsche Telekom (premier opérateur européen) avait annoncé en décembre 2018 revoir sa stratégie d'approvisionnement (Huawei faisant parti de ses fournisseurs). Les directives de sécurité allemandes indiquent que les opérateurs de réseau doivent s'approvisionner auprès de fournisseur "dignes de confiance". Or, le 14 mars 2019, un représentant de la BND, service fédéral de renseignement allemand, a affirmé devant les législateurs que le premier équipementier mondial n'était pas considéré comme un partenaire fiable.

Pour mémoire, la semaine dernière, l'Ambassadeur des États-Unis en Allemagne avait menacé Berlin de remettre en cause la coopération en matière de renseignement entre les deux pays si les nouveaux réseaux 5G allemands recouraient à la technologie du groupe chinois Huawei. De son côté, le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général américain Curtis Scaparrotti, a prévenu l'Allemagne que les forces de l'OTAN cesseraient de communiquer avec leurs collègues allemands si Berlin s'associait avec le groupe chinois Huawei pour ses infrastructures 5G. Les États-Unis suspectent la présence de "*backdoors*" dans les équipements Huawei. Une loi adoptée en 2018 interdit les agences fédérales d'utiliser des produits Huawei et de faire des affaires avec des entreprises utilisant des produits Huawei.

Sport : la Chine officialise sa candidature pour la Coupe d'Asie 2023

La Coupe d'Asie est une compétition de football qui oppose les meilleures équipes nationales d'Asie. La candidature de la Chine montre la volonté du pays d'accueillir, à terme, une Coupe du monde de football. L'opportunité d'organiser cette coupe continentale pour la deuxième fois, après l'édition 2004, permettrait "d'aider à populariser et développer le football" dans le pays, a affirmé la Fédération chinoise de football.

Pour mémoire, en raison notamment du goût personnel du Président chinois pour ce sport, le football fait l'objet d'un plan de développement spécifique en Chine. Ce plan prévoit la réforme du système de détection des jeunes talents, des investissements pour la formation de 50 000 encadrants à l'horizon 2020 (en mobilisant notamment l'expérience étrangère) et le développement du football en milieu scolaire (création de 50 000 écoles spécialisées d'ici à 2025).

[Source](#) [Retour au sommaire \(ici\)](#)

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Risques naturels et technologiques : explosion dans une usine chimique du Jiangsu le 21 mars

Une explosion dans une usine chimique de *Jiangsu Tianjiayi Chemicals* a provoqué la mort d'au moins 47 personnes et fait 90 blessés ce jeudi selon les autorités chinoises. Vendredi matin, près d'un millier de pompiers sur place ont réussi à éteindre les plus grands foyers de flammes et continuaient à sécuriser le site. La catastrophe aurait provoqué une secousse sismique légère (magnitude 2,2). Le Vice-Ministre de gestion des urgences, M. HUANG Ming, a été chargé de mener une équipe d'investigation.

L'entreprise *Jiangsu Tianjiayi Chemicals* est située dans une zone industrielle de la ville de Yancheng dans la province du Jiangsu (Est de la Chine), à env. 300 km au Nord de Shanghai. Selon le quotidien chinois *Caixin*, l'explosion pourrait être due à une exposition au benzène. Le quotidien révèle également qu'en 2018, un groupe d'inspection local avait relevé 13 risques de sécurité sur le site de l'usine dont un lié à une insuffisance de règles liées au stockage du benzène.

Pour mémoire, une explosion de nitrate d'ammonium dans un dépôt du port de Tianjin (Est de Pékin) avait fait plus de 170 morts le 12 août 2015.

Environnement : atelier sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Pékin, 18 et 19 mars)

La Chine a organisé à Pékin les 18 et 19 mars un atelier sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre en Chine du Protocole de Montréal relatif aux substances nuisibles à la couche d'ozone. A l'invitation du Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE), cet évènement a réuni une centaine de participants parmi lesquels le Secrétariat de l'ozone, le Fonds multilatéral pour le Protocole de Montréal, ses quatre agences d'exécution (Banque mondiale, NU-Environnement, ONUDI et PNUD), plusieurs pays donateurs (Allemagne, Australie, Commission européenne, Etats-Unis, France et Norvège) et récipiendaires du Fonds (Cambodge, Colombie, Indonésie, Pakistan, Uruguay et Zimbabwe), l'ONG *Environmental Investigation Agency* et différentes institutions chinoises (MEE, Ministère des affaires étrangères, Min. en charge de l'industrie, Administration générales des douanes, etc.).

Après une présentation par le Secrétariat de l'ozone des grandes lignes d'une étude publiée en mai 2018 concluant à une augmentation significative des émissions de CFC-11 (trichlorofluorométhane – gaz appauvrissant la couche d'ozone) en Extrême-Orient, les organismes multilatéraux ont rappelé l'ensemble du système de mise en œuvre du Protocole de Montréal. Ensuite, plusieurs parties au Protocole (Australie, Cambodge, C.E., Colombie, Indonésie et Pakistan) ont décrit leurs propres dispositifs et la Chine a détaillé les nouvelles mesures qu'elle a adoptées depuis quelques mois, notamment la mise en place d'un « Groupe dirigeant » de coordination interministérielle sous la présidence du Ministre du MEE (première réunion prévue en avril prochain), le renforcement des contrôles de respect des engagements chinois dans le cadre du Protocole et l'établissement d'un réseau national d'observation des concentrations des substances appauvrissant la couche d'ozone. A l'issue de l'atelier, le Vice-Ministre du MEE M. ZHAO Yingmin a souhaité rencontré l'ensemble des délégués étrangers.

Pour mémoire, suite à l'étude scientifique publiée en mai 2018 conduisant la communauté internationale à suspecter l'existence de sources d'émissions de CFC-11 en Chine en quantités risquant de retarder d'une décennie la restauration de la couche d'ozone en dépit des efforts internationaux, la Chine avait annoncé l'organisation de ce séminaire pendant la réunion des parties au Protocole de Montréal (MdP30) en novembre 2018.

Développement durable : le Ministère de l'écologie et de l'environnement chinois communique sur la qualité de l'air

Le Ministère de l'écologie et de l'environnement chinois a publié le 21 mars les statistiques sur la qualité de l'air de janvier et février 2019. Le nombre de jours qualifiés d'« excellents » dans 337 villes était en baisse de 2,9% en année glissante avec une concentration moyenne de 61 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de PM 2.5 (en augmentation de 5,2% par rapport à la même période en 2018). Les concentrations moyennes d'oxydes d'azote (NO_x) et de monoxyde de carbone seraient stables et celles de dioxyde de soufre et d'ozone seraient en baisse.

La qualité de l'air des villes de la région du « Jing-Jin-Ji » (régions de Pékin, Tianjin et du Hebei) s'est détériorée par rapport au niveau national. Le nombre de jours dits « excellents » a baissé dans ces régions de 17,6% en année glissante, les concentrations moyennes de PM 2.5 auraient augmenté à 108 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (+24,1% par rapport à 2018), et, pour Pékin, à 53 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (+26,2%). Selon les dernières études, les pollutions de PM2.5 dans cette région seraient en partie dues aux oxydes d'azote eux-mêmes principalement causés par les véhicules motorisés (32%), la production d'électricité (17%) et la production industrielle (20%).

Pour mémoire, les autorités chinoises poursuivent une modernisation des centrales électriques à charbon, ces dernières contribuant notamment aux émissions de dioxyde de soufre. En février, le gouvernement chinois avait annoncé que les trois quarts d'entre elles auraient déjà été équipées des dernières technologies pour réduire leurs émissions.

Energie : la ville de Chongqing reçoit 596 M EUR en faveur de la filière hydrogène

Relayé par l'agence de presse *Chine nouvelle*, l'entreprise chinoise de réfrigération *Fujian Snowman Co.* a annoncé le 20 mars un plan d'investissement de 4,55 Mds CNY (env. 596 M EUR) visant à développer une chaîne de production de piles à combustible dans le nouveau district de Liangjiang à Chongqing (centre-ouest de la Chine). La première phase de ce plan devrait entrer en opération en 2021. A terme, la chaîne de production aurait une capacité de production annuelle de 100 000 unités (piles à combustibles et composants clés) pour un montant d'env. 1,31 Mds EUR. Cette production permettrait d'équiper des véhicules et de développer un réseau de station de recharge d'hydrogène.

Plus précisément, *Fujian Snowman* devrait fournir à la municipalité de Chongqing 360 bus à hydrogène en trois ans et produire 170 véhicules logistiques et 35 stations de recharges d'hydrogène. Pour ce faire, l'entreprise est en discussion avec des entreprises automobiles locales, parmi lesquelles *Hengton Bus*, *Qingling Motors* et *SAIC Iveco Hongyan*. La municipalité de Chongqing voit dans cet investissement l'opportunité de faire du nouveau district de Liangjiang une zone de développement de l'hydrogène, zone industrielle et écologique qui accueillerait 13 Mds EUR d'investissements futurs supplémentaires.



Pour mémoire, le développement de la filière des véhicules à hydrogène fait partie des objectifs du 13^{ème} plan quinquennal chinois (2016-2020).

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG et MACAO

Economie : le milliardaire Lee Shau-Kee, tycoon emblématique de Hong Kong, annonce sa retraite à la tête du conglomérat Henderson Land

Lee Shau-kee est le 2^e homme le plus riche de Hong Kong après Li Ka Shing, avec une fortune estimée à 31,5 M USD selon le classement Forbes 2017. Issu d'une famille modeste du Guangdong, il fait figure de symbole de la réussite économique hongkongaise pour avoir bâti un empire financier après avoir immigré à Hong Kong en 1949, à l'âge de 20 ans. Il cèdera sa place à la tête de son conglomérat à ses deux fils, Peter Lee et Martin Lee, dans le courant de l'année 2019.

Secteur bancaire : Bank of China Hong Kong a annoncé le 20 mars 2019 offrir la possibilité aux citoyens hongkongais d'ouvrir un compte en banque en Chine continentale

Ce type de compte en banque, qui évitera aux hongkongais de devoir se déplacer en Chine continentale pour y ouvrir un compte sera libellé en Yuan et offrira un accès à l'ensemble des distributeurs de billets de Chine continentale. Il sera par ailleurs relié aux systèmes de paiement électronique WeChat Pay et Alipay de Tencent et Alibaba. Seuls les détenteurs d'une carte d'identité hongkongaise et d'un permis de voyage en Chine (« Mainland Travel Permit ») auront la possibilité d'ouvrir ce type de compte. Bank of China a inscrit cette annonce dans le cadre du projet d'intégration régionale « Greater Bay Area » dont la feuille de route a été publiée par le gouvernement central le 18 février dernier.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3^e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Anne-Victoire Maizière, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Rodolphe Girault

Revu par : Pierre Martin, Philippe Bouyoux, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux